

Plus de 100 organisations appellent à la publication de la base de données de l'ONU sur les entreprises engagées dans des activités avec les colonies israéliennes

29 août 2019, Al-Haq – Défense des Droits de l'Homme



Le 27 août 2019, 103 organisations locales, régionales et internationales ont appelé le Haut Commissaire au Droits de l'Homme de l'ONU, madame Michelle Bachelet, à publier la base

de données de l'ONU sur les entreprises engagées dans des activités en lien avec les colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé.

Dans la lettre, les organisations soussignées ont exprimé leur profonde inquiétude devant le fait que la publication de la base de données, où se trouvent les noms des entreprises qui facilitent l'entreprise coloniale d'Israël, a été sans cesse retardée, potentiellement sous une certaine pression politique. Le retard atteint plus de trois ans depuis que le Conseil aux Droits de l'Homme (HRC) a donné mandat de créer la base de données et plus de deux ans depuis la date initialement prévue pour sa publication en mars 2017.

Les organisations exhortent le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU à entièrement exécuter le mandat octroyé dans la résolution 31/36 du HRC de mars 2016 en libérant et en transmettant au Haut Conseil aux Droits de l'Homme de l'ONU les données, y compris les noms des sociétés impliquées dans les activités spécifiées, afin que la base de données puisse être étudiée à la prochaine session du Conseil en septembre 2019 et qu'elle soit mise à jour annuellement.

Les organisations ont dit qu'aucun autre mandat n'a été donné au Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (OHCHR) par le HRC à propos d'un délai aussi prolongé et aussi illimité. Les signataires ont également souligné l'importance qu'il y a à protéger l'indépendance et l'impartialité du Bureau du Haut Commissaire, y compris en exerçant entièrement les mandats reçus du Conseil aux Droits de l'Homme de l'ONU.

Entre

temps, la lettre rappelait que pendant ces quelques dernières années, le gouvernement israélien avait accru la construction de

nouvelles colonies en Cisjordanie, tandis que le Premier ministre

d'Israël avait indiqué son intention d'annexer officiellement certaines parties de la Cisjordanie, en violation du droit international, ce qui constitue de graves infractions qui s'apparentent à des crimes internationalement reconnus.

D'après le Directeur général de Al-Haq, Mr. Shawan Jabarin :

« La culture dominante d'impunité pour les violations permanentes du droit international par Israël et ses infractions contre les droits du peuple palestinien a aussi permis aux entreprises commerciales de contribuer et de tirer profit de la prolongation de l'occupation et des grossières violations des droits de l'Homme dans les TPO, particulièrement l'expansion de l'entreprise coloniale israélienne qui prive les Palestiniens de leurs droits fondamentaux, et notamment le droit à l'autodétermination et à la souveraineté sur leurs ressources naturelles. »

La mobilisation des organisations derrière la publication de la base de données démontre l'importance qu'il y a à remplir le mandat confié au Haut Commissariat afin d'assurer la protection des droits de l'Homme et le respect du droit international par les acteurs étatiques et non-étatiques et de soutenir le développement d'un cadre pour les affaires et les droits de l'Homme dans les situations de conflit armé et d'occupation.

Le

message de la société civile mondiale est clair : il faut

publier entièrement la base de données. La crédibilité du Haut Conseil aux Droits de l'Homme et du Bureau du Haut Commissaire est

en jeu », a dit le directeur de l'Institut du Caire pour les Etudes sur les Droits de l'Homme à Genève, Mr. Jeremie Smith.

Pour accéder à la totalité de la lettre, [cliquez ici](#).

Traduction :

J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Al-Haq](#)